

Image not found or type unknown



Stage académique avec une attestation de dépôt

Par **kevzoe**, le **23/10/2013** à **11:17**

Bonjour à tous,rnrnJ'ai une question à poser: un étudiant étranger (hors UE) en attente de l'aboutissement de sa demande de titre de séjour étudiant (procédure de régularisation) peut-il faire son stage académique obligatoire et conventionné avec une simple attestation de dépôt délivrée par la préfecture? Cette attestation de dépôt ne permettant pas de travailler.rnrnVous remerciant pour vos réponses.

Par **kevzoe**, le **23/10/2013** à **13:45**

s'il vous plaît, quelqu'un aurait-il une réponse ma question? ça m'aiderait beaucoup... merci.